



Conditions Générales de Vente (Valables pour les Formations sur site)
Mise à jour : 16/02/2022

Conclues entre Mon Formateur 140 rue Antoine Parmentier – 44600 Saint-Nazaire, ci-après dénommée « l'entreprise » et son client, ci-après dénommé « le client ».

Acceptation, modification : Le recours aux services de l'entreprise implique l'acceptation pleine et entière par le client des présentes conditions générales de service. L'entreprise se réserve le droit de modifier à tout moment ces présentes conditions.

Objet : L'entreprise propose d'effectuer, sur demande du client, la formation individuelle au domicile de celui-ci.

Confidentialité : L'entreprise s'engage à ne chercher à prendre connaissance des données stockées sur l'équipement du client qu'au titre et dans la mesure des nécessités de l'intervention. Elle s'engage à respecter la plus stricte confidentialité quant aux données personnelles du client dont elle aurait pu avoir connaissance.

Responsabilité : L'entreprise s'engage, durant l'intervention, à prendre les précautions d'usage afin de réduire les risques encourus par l'équipement ou les données du client, et ce dans la mesure des conditions techniques et matérielles permises par les locaux et l'équipement du client. L'entreprise s'engage en outre à informer le client au mieux de ses connaissances et des informations qui lui ont été transmises de tout risque inhabituel que ferait courir l'intervention demandée. Il est explicitement convenu que les locaux, l'équipement, les logiciels et les données du client, ainsi que toute utilisation qui pourrait en être faite durant l'intervention ou suite à celle-ci, restent placés sous l'entière et unique responsabilité du client.

La formation ne donne lieu à aucune garantie couvrant éventuellement l'équipement ou les logiciels du client. Le client déclare être en possession des supports originaux d'installation de ses logiciels (CD-Rom, disquettes, numéros de série) et reconnaît être informé des risques habituels de toute manipulation informatique, en acceptant pleinement les éventuelles conséquences, et avoir préalablement procédé à toute sauvegarde nécessaire de ses données. Le client ne saurait en aucun cas tenir l'entreprise pour responsable de toute perte, non-conformité, incompatibilité, dysfonctionnement ou dégradation consécutive ou non à son intervention, en particulier en cas d'utilisation ou de volonté d'utilisation par le client d'équipements ou de logiciels obsolètes ou inadaptés, non mis à jour, en mauvais état, sans documentation, sans supports originaux d'installation ou ne faisant plus l'objet d'un support actif de la part du fabricant ou de l'éditeur. Plus particulièrement, l'entreprise ne peut garantir le bon fonctionnement de tout équipement ou logiciel fourni ou réalisé par un tiers dont l'installation ou l'utilisation aurait elle-même déjà impliqué ou impliquerait l'acceptation par l'utilisateur d'une limitation ou d'une exonération de la responsabilité de son fabricant, auteur ou éditeur quant à son usage, ses performances, sa fiabilité, sa compatibilité ou sa conformité.

Achats : L'entreprise peut, pour le compte du client, procéder au choix, à l'achat auprès d'un tiers, à la livraison et à l'installation de logiciels. Seul sera facturé le logiciel : les garanties applicables restant celles de l'éditeur et/ou du fabricant.

La formation : Après réception de l'accord de votre F.A.F*, OPCO* ou de Mon Compte Formation, les séances de formation seront planifiées en fonction de vos disponibilités. Tout cours annulé à moins de 3 jours ouvrés de la date fixée sera considéré comme effectué. En cas de refus par le client d'effectuer sa formation après réception de l'accord du F.A.F, de l'OPCO ou de Mon Compte Formation, et afin d'assurer une continuité de service, un paiement égal à 30 % du coût du stage sera demandé (Non remboursable par votre F.A.F, OPCO ou Mon Compte Formation quand la formation est annulée). Les interventions des formateurs sont facturées par unités de temps indivisibles d'une durée de 3h. L'entreprise s'engage à informer de l'heure d'arrivée et de départ des locaux du client due au respect d'autres obligations ou des horaires habituels d'intervention de l'entreprise. Le client s'engage à suivre l'intégralité des modules de formation. En cas d'interruption de la formation en cours de réalisation, celle-ci restera due dans sa totalité. Le succès de la formation dépendant en partie de la facilité d'accès, des performances, de l'état ou de la configuration de l'équipement matériel, logiciel, électrique ou téléphonique placés sous la responsabilité du client ou d'un tiers, l'entreprise ne garantit pas une obligation de résultat au terme de la formation.

Communications téléphoniques : Les communications téléphoniques du client vers l'entreprise sont exclusivement réservées aux demandes de renseignements commerciaux ou de formation sur site. Aucune information technique n'est communiquée par téléphone. Toute personne souhaitant obtenir des informations techniques, en dehors de la formation dispensée, sera invitée à faire appel aux services d'assistance des fabricants, éditeurs, fournisseurs, revendeurs ou prestataires concernés.

Règlement :

Prise en charge FAF : Toute formation fait l'objet d'une facture mentionnant la durée de l'intervention, les dates, les thèmes abordés et le coût total. Le paiement de la formation est exigible par chèque avant la première séance de formation. Votre prise en charge est un remboursement. Il est effectué par votre F.A.F* après réception des documents requis par celui-ci, tels que : attestations de stage, facture acquittée, attestation de banque, numéro(s) de cheque(s) avec les montants correspondants et nom de la banque.

Prise en charge Mon Compte Formation : Toute formation fait l'objet d'une demande en ligne par le client sur son espace personnel, mentionnant la durée de l'intervention, les dates, les thèmes abordés et le coût total. Votre prise en charge sera versée à Mon Formateur. Il est effectué par votre Mon Compte Formation après réception des documents requis par celui-ci, tels que : attestations de stage, feuilles de présence facture acquittée.

Prise en charge OPCO : Tous les prix sont indiqués en euros. Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'issue de la formation, à réception de facture, au comptant, sans escompte à l'ordre de Benoit Laval. En cas de parcours long, des facturations intermédiaires peuvent être engagées. Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. Mon Formateur aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à Mon Formateur. En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire du devis que le Client retourne dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » à Mon Formateur. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par Mon Formateur au Client.

Si l'accord de prise en charge du Client ne parvient pas à Mon Formateur au plus tard un jour ouvrable avant le démarrage de la formation, Mon Formateur se réserve la possibilité de refuser l'entrée en formation du Stagiaire ou de facturer la totalité des frais de formation au Client. Dans des situations exceptionnelles, pour les financements FAF et OPCO uniquement, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Le prix des formations est celui en vigueur au moment de l'émission de la commande, toute remise antérieurement accordée étant susceptible d'être modifiée lors de chaque nouvelle commande. Le prix en vigueur des formations figure dans le catalogue en ligne sur monformateur.fr. En cas de contradiction, le prix indiqué dans le catalogue en ligne fait foi.

Droit applicable et Juridiction compétente : Tout litige découlant de l'application des présentes conditions générales de vente est soumis au droit Français. En cas de contestation éventuelle sur l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions et après l'échec de toute tentative de recherche d'une solution amiable, la compétence expresse est attribuée :

- au Tribunal de Commerce de Saint-Nazaire quant aux litiges entre professionnels, nonobstant la pluralité de défendeurs et/ou l'appel en garantie, même pour les procédures d'urgence, conservatoires en référé ou par requête.
- au médiateur de la consommation CM2C : 14 rue saint Jean 75017 Paris – Téléphone : 06 09 20 48 86 / 01 89 47 00 14

* F.A.F. : Fond d'Assurance Formation

* OPCO : Opérateur de compétences